3 1761 06578049 6

BRIEF
LF
0060068

From the Collection
of the late

JOHN LUCZKIW

Aux Académies des Sciences,
Universités et autres Sociétés
Scientifiques du monde entier.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

brief
LF

0060068

http://www.archive.org/details/auxacadmiesdes00pari

Aux Académies des Sciences, Universités et autres Sociétés Scientifiques du monde entier.

Fondée en 1784 par l'Empire Autrichien, restaurée en 1817, l'Université de Léopol n'eut jusqu'en 1884 aucun caractère national. A partir de cette date on la destina à servir avant tout les intérêts de la classe intellectuelle ukrainienne. Sous le régime autrichien les Polonais parvinrent à dominer dans le pays. L'Université s'en ressentit car elle aussi, tomba sous leur entière administration, et dès les années 70 du XIX Siècle elle devint université bilingue, c-a-d. de caractère polono-ukrainien. La jeunesse ukrainienne continua à y trouver un accès illimité et des chaires ukrainiennes.

Voici qu'arriva l'occupation polonaise! Dès la fin de 1918 le Gouvernement polonais ferma les portes de l'Université et de l'Institut polytechnique de Léopol aux ukrainiens. Deux années déjà durant les professeurs ukrainiens n'ont plus la possibilité d'enseigner pas plus que la jeunesse ukrainienne celle d'étudier.

Sur un territoire, non encore attribué à la Pologne, où 70% de la population est ukrainienne, l'Etat Polonais a exigé de tous les professeurs prestation du serment de fidélité ceux ci à l'exception de deux s'y refusèrent. On les déposa de leurs chaires et on défendit l'enseignement en langue ukrainienne. Le Gouvernement polonais n'accorde la faveur de profiter de l'Université qu' à tout jeune homme qui se reconnait sujet de l'Etat polonais et s'est acquitté de son service militaire dans l'armée polonaise.

DEC 12 1983

Le Gouvernement polonais en prescrivant de pareilles conditions, dirigées uniquement contre la nation ukrainienne, ne fait que violer grossièrement le mandat que lui confia le Conseil Suprême! Aussi un peuple conscient de sa dignité et surtout sa jeunesse ne peuvent souscrire à de pareilles conditions. Tout essai de se rendre aux Universités étrangères aboutit soit au refus du passeport soit à l'arrestation. Delà qu'une partie minime seulement de notre jeunesse ‹environ 1000 étudiants› parvint à peine aux Universités étrangères

D'aucuns allèrent étudier à l'Université de Kaminets-Podilsk. Quand vint, et en Ukraine, l'occupation polonaise! Un décret des autorités expulsa les étudiants de Galicie au commencement de 1920! Mieux encore! Au mois de Juin dernier la gendarmerie polonaise dispersa à l'Université même une Académie Solennelle!

Le public ‹ukrainien› en Galicie s'est ému de cette situation et décida de remédier au mal et de sauver sa jeunesse!

La société scientifique ukrainienne »Chewtchenko« à Léopol, considérée dans le monde scientifique à l'égale des Académies des Sciences, organisa quatre facultés complètes en tous points à la hauteur du programme et des exigences des sciences modernes. Elle n'accepta comme professeurs que des hommes pleinement qualifiés. La société prit tous les frais à son compte. Quant le 27 IX 1919 une décision du représentant du Gouvernement polonais à Léopol abrogea ces cours universitaires, la Société »Chewtchenko« protesta publiquement contre cette défense arbitraire. Cette protestation resta sans réponse!

En vertu de ses Statuts la Société Scientifique ukrainienne »Pierre Mohyla« annoça le 13 X 1919 des cours réguliers de science. La Délégué polonais à Léopol les défendit. Une protestation envoyée au Ministre de l'Intérieur le 21 XI 1919 reste jusqu'à présent sans réponse.

La ville de Léopol possède une institution scientifique du nom de »Stawropiguia«. C'est la plus vieille société scientifique de la ville, fondée au XVIe siécle et possédait alors déjà une Ecole Supérieure. A son tour elle organisa des cours universitaires. Le 9 III 1920 la police aidée de l'armée dispersa organisateurs et participants. Une protestation contre cette violence sans nom fut envoyée directement au Président de la République polonaise le 12 IV 1920. Jusqu'aujourd'hui elle est restée sans réponse!

Voilà un exemple de procédure du Gouvernement polonais à l'égard des aspirations du peuple ukrainien en Galicie!

Voilà comment agit cette Pologne, qui en face de l'Univers entier en appelle à tout instant à sa mission civilisatrice en Orient!

Et c'est à ce titre qu'elle reçoit des mandats non seulement incompatibles avec le droit des nations mais qui par leurs funestes conséquences détruisent non seulement la culture intellectuelle du peuple ukrainien mais toute culture en général!

Les Institutions et Sociétés Scientifiques ukrainiennes signataires de cet acte protestent devant le monde civilisé contre la violation des droits du peuple ukrainien, droits que possède tout peuple à une culture supérieure au sein de sa Patrie!

Le but que la Pologne poursuit en Galicie n'est autre que la destruction systématique de l'élément intellectuel ukrainien. Cette façon d'agir n'a de Précédent que dans l'histoire du Tsarisme russe lorsqu'en 1872 un ukaze impérial prohiba littérature et enseignement ukrainiens. Cette défense rencontra sa condamnation bien méritée dans tout le monde civilisé.

Inquiets que nous sommes pour l'avenir du peuple ukrainien, nous élevons notre voix pour protester et Vous prier au nom de la civilisation et du bien de l'humanité, qui Vous sont chers, de ne pas laisser notre appel

sans réponse et de contribuer par votre influence puissante à sauver la civilisation, la jeunesse et partant, l'avenir du peuple ukrainien.

Léopol, 30 Juin 1920.

L'Institut »Stawropiguia«:

Dr. Etienne Fédak, président.

Michel Jatsenio, secrétaire.

La Société »Proswita«:

Jean Kyveluk, président.

Prof. Dr. Jean Bryk, secrétaire.

La Société Scientifique »Chewtchenko«:

Prof. Dr. B. Chtchourat, président.

Prof. Dr. W. Levitsky, secrétaire.

L'Association Pédagogique Ukrainienne:

Prof. Omélan Terlytsky, ff. de président.

Prof. Nicolas Lastowytsky, secrétaire.

Le Musée National:

André comte Szeptycky, S.T.D., J.C.D. et Ph D. Métropolite fondateur.

Prof. Dr. Jean Swincytsky, directeur.

L'Association des Cours Scientifiques Ukrainienne »Pierre Mohyla«:

Prof. Dr. Jean Swincytsky, ff. de président.

Prof. Dr. Phil. Kolessa, ff. de secrétaire.

La Société des Professeurs Ukrainiens:

Prof. Dr. Cyr. Studynsky, président.

Prof. Dr. Alex. Tysowsky, secrétaire.

L'Association des Techniciens Ukrainiens:

Ing. Jar. Stefanowytch, président.

Ing. Monastyrsky, ff. de secrétaire.

L'Association des Médecins Ukrainiens:

Dr. J. Kurowyts, président.

Dr. Jean Beresnytsky, ff. de secrétaire.

L'Association des Juristes Ukrainiens:

Prof. Dr. S. Dnistriansky, président.

Prof. Dr. Werhanovsky, ff. de secrétaire.

L'Association des Etudiants Universitaires:

Etienne Rudek étud. en philos.

Sophie Kopertinska étud. en philos.

Alexandre Jesersky étud. à l'écol. polytech.

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

01-858 - 361

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 09 01 09 09 009 8